

Isabelle Mallet-du Lac

06 42 43 45 35

DATE DES STAGES (à conserver)

MOIS DE JUILLET 2010 de 9 h à 13 h

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 juillet au CEP

Lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 juillet au CEP

MOIS D'AOÛT 2010 de 9 h à 13 h

Lundi 2, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 août
à Saint Couat d'Aude

Lundi 9, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 août au CEP

Lundi 16, mardi 17, mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 août au CEP

Lundi 23, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 août
à Saint Couat d'Aude

BULLETIN D'INSCRIPTION

(à découper et à joindre au règlement)

à envoyer à

Mme Isabelle Mallet-du Lac, 7, rue du Lanquedoc 11700 Saint Couat d'Aude
ou au CEP 32, quai de Lorraine 11590 Sallèles d'Aude

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TÉL. (obligatoire) : MAIL :

MOIS DE JUILLET 2010 de 9 h à 13 h (entourer les matinées successives choisies)

Lundi 19, mardi 20, mercredi 21, jeudi 22, vendredi 23 juillet au CEP
Lundi 26, mardi 27, mercredi 28, jeudi 29, vendredi 30 juillet au CEP

MOIS D'AOÛT 2010 de 9 h à 13 h (entourer les matinées successives choisies)

Lundi 2, mardi 3, mercredi 4, jeudi 5, vendredi 6 août à St Couat d'Aude
Lundi 9, mardi 10, mercredi 11, jeudi 12, vendredi 13 août au CEP
Lundi 16, mardi 17, mercredi 18, jeudi 19, vendredi 20 août au CEP
Lundi 23, mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, vendredi 27 août à St Couat d'Aude

Broderie Lunéville, peinture à l'aiguille, broderie blanche : 50 € par matinée

Broderie au ruban, traditionnelle, point d'ombre, point de croix : 40 €

Offre promotionnelle pour vous remercier de votre fidélité !

Abonnés à l'année (de septembre à juin 2010) : 20 % offert*

Stagiaires de l'été 2009 : 10 % offert*

Nouvelles recrues : 5 % offert *

**Remise offerte sur un stage complet effectué la 1^{ère} ou 2^{ème} ou 4^{ème} semaine de l'été 2010, l'inscription avec acompte versé doit être faite avant et au plus tard lors du Marché de la Couturière le 13 juin 2010, 17h. A compter du 14 juin tarif normal.*

Nombre de matinées : X € = €

Montant de l'acompte à joindre à l'inscription : 50 % du tarif par chèque à l'ordre de Mme du Lac / Énergies Alternatives : €.

CONDITION D'INSCRIPTION

- ≠ L'inscription est définitive seulement à réception de l'acompte qui sera encaissé.
- ≠ Tout stage commencé est dû intégralement.
- ≠ Le nombre de places étant limité, toute annulation pour quelque raison que ce soit entraînera la perte de l'acompte.
- ≠ Mme Isabelle Mallet-du Lac se réserve le droit d'annuler un stage en cas de force majeure (le remboursement de l'acompte sera intégral et immédiat) et ne saurait être tenue responsable des éventuels frais engagés par les participantes.

DATE ET SIGNATURE

Siret 422 687 582 000 78 (hébergée par Énergies Alternatives)

- ne pas jeter sur la voie publique -